News Tank Éducation (site web)
lundi 12 octobre 2026 - 14:06:48 1344 mots

Soutien de France Universités aux présidents confrontés aux blocus ; dégradations à Nantes et Rennes 2

France Universités exprime son soutien aux présidents d'établissements confrontés aux blocus de campus, le 11/10/2026, alors que le mouvement de

contestation et de blocus de lycées en cours depuis le 25/09 s'est étendu aux universités et établissements d'enseignement supérieur.

Si France Universités « renouvelle son appel à faire de la jeunesse une véritable priorité nationale, et, ce, dès maintenant », la conférence condamne les dégradations de lieux d'études par « des groupes d'individus » qui profitent de ce « mouvement légitime ».

Des dégradations importantes ont notamment eu lieu au sein du bâtiment Censive sur le campus Tertre de Nantes Université après trois jours d'occupation « par plusieurs centaines de personnes », indique l'université. Le bâtiment restera fermé jusqu'à la remise en état. Des dégradations ont aussi été constatées à l'Université de Rennes 2 sur le campus de Villejean. « Plusieurs semaines seront nécessaires pour la remise en état des locaux », indique-t-elle.

Pour France Universités, « ces situations sont inadmissibles, alors que les universités manquent déjà de financements pour mener à bien leurs missions de service public ». Elle exprime son « plein soutien aux présidentes et présidents d'établissements d'enseignement supérieur, dont la responsabilité, partout sur le territoire, est de protéger étudiants, personnels et usagers contre les violences, qui, quelles qu'elles soient, sont inacceptables ».

« Le droit de contester, de manifester, de revendiquer et de faire grève sont des piliers essentiels de notre démocratie. Saccager une université, détruire et vandaliser des locaux, c'est intolérable », déclare Philippe Baptiste Ministre @ Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace , ministre de l'Esre, le 10/10 sur X.

Solidarité de France Universités avec les personnels et les étudiants

France Universités « dit aussi sa solidarité avec les personnels dont les conditions de travail sont aujourd'hui dégradées et avec les étudiantes et étudiants dont le bon déroulement des cursus est compromis. »

« Dans ce contexte de fortes tensions, qui génère des situations très délicates, la mise en cause systématique des présidentes et présidents, accusés tantôt de laxisme, tantôt d'autoritarisme, n'est donc pas acceptable. »

« Certains sont par ailleurs visés par du harcèlement, des insultes parfois à caractère raciste ou antisémite, voire dans certains cas des menaces de mort : c'est inqualifiable et cela doit être condamné sans hésitation. »

« Responsables de la sécurité des personnes et des biens, garants de la liberté d'expression sur les campus et viscéralement attachés au droit à étudier, les présidentes et présidents d'université ne lâcheront rien. »

Nantes Université : soutien de Philippe Baptiste, ministre de l'Esre, à la présidente devant les dégradations

Philippe Baptiste, ministre de l'Esre, adresse le 10/10/2026 un message de soutien sur X à Carine Bernault Présidente @ L'initiative • Présidente @ Nantes Université (EPE) , présidente de Nantes Université, devant les dégradations constatées dans le bâtiment Censive sur le campus Tertre, le 09/10.

Ce bâtiment a été évacué par les forces de l'ordre, « dans des conditions de sécurité suffisantes » et « dans le calme », après que la situation s'y était « fortement dégradée le 09/10 […] : menaces au couteau, comportements à risques, dégradations massives, appel à mobilisation violente… » indique Nantes Université le 10/10.

« Des dégâts considérables, des semaines de travaux, des étudiants privés de locaux… C'est un lamentable gâchis qui ne sert aucune cause, si ce n'est celle de la bêtise », déclare le ministre sur X.

« J'adresse tout mon soutien à la présidente de l'université, au recteur et à leurs équipes. Je fais confiance à la justice de notre pays pour retrouver et sanctionner les coupables. »

Carine Bernault, présidente de Nantes Université, « condamne avec la plus grande fermeté les dégradations et les actes de vandalisme constatés dans nos locaux ».

« Rien ne peut justifier de tels agissements, qui portent atteinte à notre université, à ses missions et aux personnels et étudiants qui la font vivre au quotidien. L'université c'est un lieu ouvert, c'est un lieu de débat, de discussion, de contradiction, ce n'est pas un lieu qu'on ferme, ce n'est pas un lieu qu'on massacre », dit la présidente d'université.

Modalités de réouverture et de reprise des activités

Le bâtiment Censive restera fermé le temps d'évaluer la situation et de procéder aux travaux de remise en état. Le campus Tertre restera fermé jusqu'au 13/10. L'établissement communiquera ultérieurement sur les modalités de reprise des activités sur le campus Tertre. Les bâtiments concernés sont les suivants : Censive, FLCE, Igarun, IAE

Institut d'administration des entreprises , Droit, Tertre, Pôle étudiant, BU

Bibliothèque universitaire Lettres et droit.

Le campus Lombarderie, Polytech, l' IUT

Institut universitaire de technologie de Nantes, Staps

Sciences et technologies des activités physiques et sportives , l' Inspé

Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation , le Suaps

Service universitaire des activités physiques et sportives , la Maison des services universitaires réouvriront le 12/10.

Université Rennes 2 : condamnation « d'une casse violente et aveugle de notre outil de travail » par la présidence

« Les dégâts causés sur le campus ne relèvent pas de la mobilisation sociale en cours, mais d'une casse violente et aveugle de notre outil de travail. Nous condamnons sans réserve ces comportements commis par des individus qui détournent le mouvement et le desservent », déclare la présidence de l'Université Rennes 2, le 08/10/2026, après l'évacuation des bâtiments occupés du campus Villejean depuis le 05/10. Celle-ci est intervenue le matin-même « dans le calme et sans incident ».

« D'importantes dégradations ont été constatées, principalement dans le bâtiment B, le bâtiment Erève, mais aussi dans les bâtiments L, M et S, et plus largement sur l'ensemble du campus Villejean. »

« Les campus universitaires sont un bien commun qu'il nous appartient de préserver pour permettre à nos étudiants et étudiantes, ainsi qu'à nos futurs étudiants et étudiantes, d'avoir accès à des conditions d'études et à une formation de qualité. »

« Nous avons déjà dit notre soutien aux revendications portées par le mouvement social des lycéens, rejoint solidairement par des étudiants, qui réclament plus de moyens pour le service public et auxquelles des réponses doivent être apportées. »

Poursuite des activités pédagogiques

Le 09/10, la présidence indique que le campus Villejean ne pourra pas rouvrir la semaine du 12/10, ayant « subi de nombreux dégâts » et « plusieurs bâtiments ne respect [ant] actuellement plus les normes de sécurité pour l'accueil du public ». C'est également le cas du campus La Harpe.

« Notre responsabilité aujourd'hui est d'assurer notre mission de service public en organisant la continuité pédagogique auprès de nos étudiants et étudiantes. Huit jours de cours ont d'ores et déjà été annulés. De nombreux étudiants et étudiantes nous ont fait part de leur désarroi et réclament cette continuité pédagogique. La configuration actuelle liée au blocage et à ses suites (déblocage, apaisement de la situation, remise en état du campus) ne permet pas d'envisager dans l'immédiat la poursuite des activités pédagogiques en présentiel sur les deux campus rennais. »

« Il est cependant primordial de tout mettre en œuvre pour maintenir le lien social et pédagogique avec nos étudiantes et étudiants. Nous encourageons donc les enseignants et enseignantes à maintenir leurs activités pédagogiques, qu'il s'agisse de proposer des cours en distanciel, mais aussi d'utiliser et de mettre à disposition les ressources numériques sur la plateforme Cursus. Un document leur sera transmis pour rappeler l'ensemble des solutions logicielles utilisables (classe virtuelle pour les visio, etc.). La direction d'appui à la pédagogie est à leur disposition pour les accompagner si nécessaire. »

« Les modalités d'enseignement à distance peuvent générer une surcharge de travail pour les étudiants et les enseignants, comme nous l'ont montré nos expériences passées. Dans ce contexte perturbé, nous faisons appel à votre vigilance. »

Université de Nantes

L'Université de Nantes est devenue l'EPE Nantes Université au 01/01/2022, en application du décret n° 2021-1290 du 01/10/2021.

Catégorie : Universités

Adresse du siège 1, quai de Tourville

44035 Nantes Cedex 1 France Consulter la fiche dans l'annuaire

Chargement en cours

Fiche n° 1773, créée le 05/05/2014 à 12:19 - MàJ le 12/10/2026 à 13:52

France Universités

Catégorie : Associations, réseaux

Consulter la fiche dans l'annuaire

Chargement en cours

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - MàJ le 06/10/2026 à 11:05

Cet article est paru dans News Tank Éducation (site web)

© 2026 News Tank Éducation
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.